

17/07/2017



Acteur important de la communauté artistique contemporaine, l'ADAGP organise le 28 septembre prochain à l'Institut national des arts (INHA) un colloque intitulé « La Traçabilité de l'oeuvre d'art ou la force de son histoire ».

La traçabilité n'est pas un terme reconnu par l'Académie française ; il est simplement toléré. Les dictionnaires courants le définissent par la possibilité de suivre un produit aux différents stades de sa production, de sa transformation et de sa commercialisation, notamment dans les affaires alimentaires. Transposée au marché de l'art, la traçabilité renvoie à l'histoire d'une oeuvre, de sa naissance aux ventes successives ou autres procédés d'acquisition de la propriété. On peut utiliser aussi le terme de parcours d'une oeuvre.

Etudier la traçabilité d'une oeuvre d'art, c'est donc comprendre son parcours, de sa création à sa distribution ou circulation, au sein du marché de l'art et des institutions muséales.

Mais parce que l'oeuvre d'art n'est pas un simple bien, parce qu'elle n'est pas un objet comme un autre, le parcours de l'oeuvre d'art est pluriel. D'un côté, l'oeuvre d'art est une expression filiale, presque charnelle, de l'artiste. De l'autre, elle questionne le beau et l'imaginaire, elle pénètre l'être qui la regarde et interroge sa sensibilité. La relation est double : avec l'auteur de la création et avec le public. Au-delà de cette relation, le marché prend sa place et met en avant ce lien filial par le biais de l'authenticité recherchée ainsi que du caractère unique (ou presque) de l'oeuvre. C'est ce double regard qui guidera l'étude de la traçabilité d'une oeuvre, impliquant, d'une part, le droit d'auteur, d'autre part, le marché de l'art et les institutions muséales.

LE PROGRAMME

14h

Accueil des participants

Christian JACCARD, président de l'ADAGP

Eric DE CHASSEY, directeur général de l'INHA

14h20

Keynote introductif

Françoise NYSSSEN, ministre de la Culture (vidéo)

14h40

Performance artistique : Babs, artiste

14h50

Première table-ronde : La traçabilité, garante de la protection de l'œuvre d'art

Pourquoi et comment protéger le rattachement de l'œuvre d'art à son auteur ? **Alexandra BENSAMOUN**, professeur, Université Rennes 1

La traçabilité de l'œuvre d'art, c'est avant tout la trace personnelle de l'artiste, que le droit traduit par le droit à la paternité, mais aussi par toutes les prérogatives morales accordées à l'auteur et qui le relie à son œuvre pour l'éternité. Cependant, la reconnaissance de l'art et du statut de l'artiste n'a de sens que s'il peut vivre de sa création. C'est le sens des droits patrimoniaux accordés à l'auteur, et notamment du droit de suite, qui lui permet de participer au succès des reventes successives de son œuvre. Enfin, le numérique modifie à la fois l'appréhension de l'œuvre et les conditions d'exploitation : la traçabilité est menacée, à la fois par l'illusion de la gratuité qui a dominé les premiers temps de l'internet et perdure jusqu'à aujourd'hui, et par la diffusion massive des œuvres sur le réseau, sans que les auteurs n'en soient justement rémunérés.

Modérateur :

Isabelle SZCZEPANSKI, journaliste, ElectronLibre

Présentations :

- **Plateformes, moteurs de recherche d'images, framing : quel partage de la valeur sur internet ?**, **Constance LE GRIP**, députée des Hauts-de-Seine, Vice-présidente de la Commission des Affaires culturelles et de l'Education. Députée européenne de 2010 à 2017.

- **Traçabilité et qualité d'auteur, l'importance du droit moral dans la reconnaissance de l'auteur**, **Hervé DI ROSA**, artiste plasticien

- **Traçabilité et droit de suite**, **Tristan AZZI**, professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

- **C'est vous le produit ! » (ou l'illusion de la gratuité)**, **Christophe GENIN**, professeur en philosophie de l'art et de la culture à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre de l'Institut ACTE (UMR 8218), directeur de l'équipe « Etudes de la culture », directeur de l'Ecole doctorale Arts plastiques, Esthétique et Sciences de l'Art.

- **La diffusion massive des œuvres sur l'internet : quelles solutions pour sauvegarder la traçabilité des œuvres ?**, **Sylvain PIAT**, directeur Normes et règles professionnelles, CISAC (Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs)

Echanges

16h20

Pause

16h40

Performance artistique : Diane Arques, artiste

16h50

Seconde table-ronde : La traçabilité, garante de la valeur de l'oeuvre d'art

Quels enjeux pour le marché de l'art et les institutions muséales ? **Françoise LABARTHE**,
professeur, Université Paris-Sud

La traçabilité apparaît de plus en plus comme élément fondamental de la valeur de l'œuvre, participant de l'attestation de son authenticité et de la sécurité des transactions. L'authenticité peut être recherchée à travers plusieurs indices. Si la signature joue un rôle essentiel dans l'attribution, elle se heurte parfois au faux, à l'évolution de la signature de l'artiste, quand il ne choisit pas de la renier. Il est alors nécessaire de se tourner vers d'autres connaissances, celles des galeristes pour leurs archives, celles des comités d'artistes par le biais des certificats d'authenticité. L'expert dispose de plusieurs techniques : scientifique, stylistique et recherche du parcours de l'œuvre, autrement dit de sa traçabilité. Cette dernière contribue aussi à la sécurité, de par la licéité de la provenance qu'elle tend à assurer. L'ensemble forme un tout et rejaillit sur la valeur de l'œuvre. C'est ainsi que la traçabilité prend toute son envergure au sein du marché de l'art et des institutions muséales.

Modérateur :

Harry BELLET, journaliste, *Le Monde*

Présentations :

- **Le rôle d'une galerie**, **Véronique JAEGER**, Galerie Jeanne Bucher Jaeger

- **Le rôle des comités d'artistes et des certificats d'authenticité**, **Meret MEYER**, vice-présidente du Comité Marc Chagall

- **Le rôle de l'expertise : scientifique, stylistique et provenance**, **Michel MENU**, directeur du département recherche au C2RMF (Centre de restauration et de recherche des musées de France).

- **L'historique de l'œuvre, un outil de sécurité**, **Stéphane THEFO**, commandant de Police, responsable sûreté de l'Université Lyon1, membre de l'ICMS (International Committee for Museum Security)

- **L'histoire de l'œuvre ou la valeur reconnue**, **Vincent NOCE**, journaliste.

Echanges

18h20

Epilogue

Serge LASVIGNES, président du Centre Georges-Pompidou

18h35

Mots de conclusion

Marie-Anne FERRY-FALL, directrice générale de l'ADAGP

18h45
Cocktail

Inscription dès à présent à communication@adagp.fr [1]

[Retour à la liste des articles](https://www.adagp.fr/fr/actualites) [2]

Links

[1] <mailto:communication@adagp.fr>

[2] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>